

Montréal, le 4 mai 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption des normes de fiabilité suivant le projet SAR
Dossier de la Régie : R-4184-2022**

Maître Cardinal,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre de ce jour par laquelle vous requérez un délai supplémentaire pour permettre au Coordonnateur de répondre aux demandes de renseignements de la Régie dans le dossier mentionné en titre.

Compte-tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Coordonnateur le délai demandé et attendra donc les réponses à ces DDR au plus tard **le 6 mai 2022 à 12h.**

Par ailleurs, la Régie annule la réservation de la journée du 10 mai 2022 pour la tenue d'une séance de travail.

Veillez agréer, Maître Cardinal, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl